



Guide de présentation d'une candidature au prix Thérèse-Romer

Ce guide d'élaboration d'un dossier de candidature au prix Thérèse-Romer vise à vous présenter les principaux éléments attendus lors de l'analyse d'un dossier. Le dossier doit *nécessairement* présenter certains éléments mentionnés ci-dessous:

1) Documents photographiques :

Les photographies doivent témoigner des différentes étapes de la restauration. Elles doivent si possible, être prises *avant* et *après* les travaux, afin de permettre l'évaluation du processus. De plus, afin d'éviter leur présence excessive, chaque photo devrait être accompagnée d'un bref commentaire justifiant sa pertinence en appui à la candidature. En l'absence de tels documents, *un dossier n'est pas recevable*.

2) Le dossier doit être d'un maximum de 16 pages dont 6 pour la présentation du projet et tenir dans une enveloppe 9 x 12 pouces. Il doit présenter:

PRÉSENTATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Identification (max.1 page)

- a) Nom de la maison s'il y a lieu.
- b) Nom des propriétaires actuels.
- c) Adresse, ville, code postal, numéro de téléphone, courriel.
- d) Date d'acquisition par les propriétaires actuels.
- e) Période (dates début et fin) de la restauration actuelle.
- f) Année approximative de construction de la maison, noms des anciens propriétaires, années des transferts de propriété si possible.
- g) Type de maison (de ferme, de ville, bourgeoise, etc.) / style architectural (photos).

2. Historique de la maison (max. 1 page; plans en annexe si disponibles)

- a) État de la maison avant les travaux de restauration par le demandeur.
- b) Évolution de ses aménagements intérieurs et extérieurs jusqu'au moment des interventions.

3. Approche de restauration (max. 1 page)

- a) Choix de la ou des périodes de référence historique et justification.
- b) Respect, conservation ou reproduction des matériaux d'origine et justification.

4. Description des travaux de restauration réalisés (max. 2 pages)

- a) Restauration des composantes structurales et modifications de l'enveloppe : fondations, charpente, fenestration, toiture, murs extérieurs, cheminée, ornementation, etc.
- b) Modifications apportées à l'aménagement et restauration des espaces intérieurs : description des pièces, de leur usage à chaque niveau et des travaux réalisés
- c) Modifications apportées aux aménagements extérieurs (environnement) : description des travaux paysagers, ajouts et/ou restauration de bâtiments secondaires.

5. Impact de la restauration dans l'environnement (max. 1 page)

- a) effet d'entraînement potentiel ou réel dans le milieu,
- b) intégration harmonieuse avec l'environnement naturel et bâti

Note : Maximum 6 pages de textes plus 10 pages de photos et illustrations en annexe

CRITÈRES DE SÉLECTION ET PONDÉRATION

1. Qualité de l'approche de restauration. (10%)
2. Qualité des travaux de restauration de l'enveloppe extérieure. (50%)
3. Harmonie des aménagements extérieurs de la propriété avec la maison. (10%)
4. Qualité des travaux de restauration intérieurs. (15%)
5. Impact de l'intervention dans l'environnement bâti. (10%)
6. Qualité de la présentation du dossier de candidature. (5%)